Niveau(x) d'enseignement : 9
Centre d'intérêt : 912

Numéro EDUQ : 9370422

Cadre d'élaboration de matériel d'apprentissage en alphabétisation. -- [Québec] : Direction de la formation générale des adultes, Service de l'alphabétisation, 1992.
51 p. ; 28 cm.

Code: 9192-0881; 38-3457. Bibliogr.: p. 41.

ISBN 2-550-23203-8

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction de la formation générale des adultes. Service de l'alphabétisation

Descripteur(s): Alphabétisation * Elaboration de matériel didactique * Critères * Education des adultes

Le présent document a pour but principal de susciter et de faciliter la création d'outils répondant aux besoins pressants et particuliers liés à certaines situations d'alphabétisation dans les commissions scolaires. Le premier chapitre aborde les conditions générales dont on devrait tenir compte dans la création de matériel didactique. Le second se rapporte aux aspects organisationnels et pratiques de la création de matériel : étapes de réalisation, pistes de contenu, critères de production, exemple d'une démarche de production.

Type de document :

CADRE D'ÉLABORATION DE MATÉRIEL D'APPRENTISSAGE EN ALPHABÉTISATION

JANVIER 1992

93704 22

CADRE D'ÉLABORATION
DE MATÉRIEL D'APPRENTISSAGE
EN ALPHABÉTISATION

Ministère de l'Éducation
Direction générale des programmes
Direction de la formation générale
des adultes
Service de l'alphabétisation

Janvier 1992

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1992 — 9192-0681

ISBN : 2-550-23203-8

Dépôt légal — deuxième trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec

Table des matières

Pages

Avant-propos 4

Introduction 5

Tableau de synthèse 6

Conditions générales 7

Cohérence entre le matériel à produire et le *Guide de formation sur mesure en alphabétisation* 9

Lien entre les besoins précis des populations visées et le matériel à produire 10

Inventaire du matériel déjà produit afin d'éviter de faire double emploi 11

Approche méthodologique et balises de production 12

Aspects organisationnels et pratiques 13

Étapes de réalisation 14

Pistes de contenu 16

Cahier de l'enseignante et de l'enseignant 16
Cahier de l'adulte 17

Critères de production 18

Critères généraux 18
Critères relatifs à l'andragogie 21
Critères relatifs à l'atteinte des objectifs 23
Critères relatifs à la langue écrite 24
Critères relatifs aux exercices 27
Critères relatifs à la présentation du matériel 29

Exemple d'une démarche de production 31

Bibliographie 33

ANNEXES.. 34

Annexe 1: Vocabulaire employé en alphabétisation........... 35

Annexe 2: Information sur LIRA.............................. 37

Annexe 3: Exemples de pictogrammes......................... 41

Avant-propos

Le présent document a été réalisé à l'intention des personnes travaillant en alphabétisation, plus particulièrement à la conception de matériel d'apprentissage.

Nous voulons remercier les personnes qui ont participé à son élaboration.

Supervision

Margot Désilets
Service de l'alphabétisation
Direction de la formation générale des adultes
Direction générale des programmes
Ministère de l'Éducation

Réalisation

Andrée Racine
Commission des écoles catholiques de Québec

Consultation

Mireille Lise Bernard
Service de l'alphabétisation
Direction de la formation générale des adultes
Direction générale des programmes
Ministère de l'Éducation

Traitement de texte

Louise Duchesneau
Commission des écoles catholiques de Québec
Huguette Frenette
Commission des écoles catholiques de Québec

Lino Mastriani,
coordonnateur
Service de l'alphabétisation
Direction de la formation
générale des adultes
Direction générale des programmes
Ministère de l'Éducation

Introduction

Le présent cadre d'élaboration de matériel d'apprentissage en alphabétisation a pour but principal de susciter et de faciliter la création d'outils répondant aux besoins pressants et particuliers liés à certaines situations d'alphabétisation dans les commissions scolaires.

Ce cadre n'a pas une vocation prescriptive. Cependant, son utilisation pourra favoriser une harmonisation des modèles et des formats d'apprentissage, et ce, tant par rapport au matériel diffusé par le Service de l'alphabétisation du ministère de l'Éducation qu'en ce qui a trait au matériel produit par d'autres organismes d'alphabétisation.

Ce document ne fournit pas de propositions uniques et rigides mais suggère des pistes de travail inspirantes, qui laisseront une bonne place à la créativité des auteures et des auteurs qui y feront référence.

La division du document en deux grands chapitres permet d'aborder les points qui suivent:

- les conditions générales dont on devrait tenir compte dans la création de matériel didactique;

- les aspects organisationnels et pratiques pour la création de matériel.

Tableau de synthèse

Afin de faciliter un repérage rapide au sein du document, voici un tableau de synthèse auquel les utilisatrices et les utilisateurs du présent cadre d'élaboration pourront se reporter pour connaître les éléments de réponse apportés à des questions qui reviennent fréquemment:

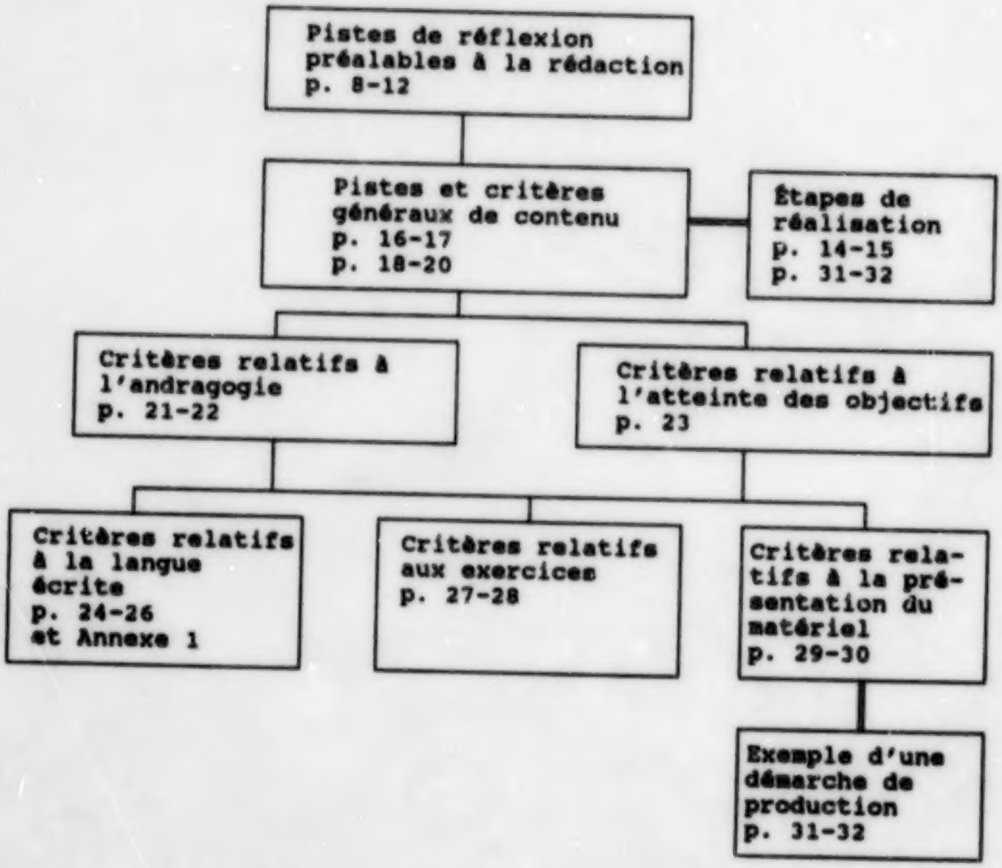

CONDITIONS GÉNÉRALES

Dans la production de matériel d'apprentissage en alphabétisation, il est important de connaître et de respecter certaines conditions générales, soit:

- cohérence entre le matériel à produire et le *Guide de formation sur mesure en alphabétisation;*
- lien entre les besoins précis des populations visées et le matériel à produire;
- inventaire du matériel déjà produit afin d'éviter de faire double emploi;
- référence à une approche méthodologique et recours à des balises de production.

Chacune des conditions mentionnées ci-dessus est étayée dans les pages qui suivent.

Cohérence entre le matériel à produire et le *Guide de formation sur mesure en alphabétisation*

Le *Guide de formation sur mesure en alphabétisation* propose une approche inspirée des principes andragogiques dans l'application de l'acte éducatif. Ces principes devront aussi être respectés dans tout matériel et tout outil d'animation, de formation et d'apprentissage. Cela assurera une continuité avec l'approche de formation mise en place dans les groupes d'alphabétisation, où la connaissance du Guide, de ses objectifs et de son contenu est acquise.

Les cahiers numéros 3 et 4 du Guide (français et arithmétique) comprennent chacun une série d'objectifs gradués. S'il y a création de matériel dans l'une ou l'autre des matières, il faudra nécessairement tenir compte de ces objectifs. Si ces derniers ne répondaient pas totalement aux besoins de la population visée, ils pourraient être adaptés au moment de la réalisation du matériel. En effet, Le *Guide de formation sur mesure en alphabétisation* a été conçu de façon à combler les besoins d'une population sans caractéristiques particulières. Ainsi, les personnes vivant avec une déficience physique ou intellectuelle, les personnes ayant des troubles d'apprentissage, les personnes immigrantes, les autochtones ou les personnes vivant en milieu carcéral n'ont pas, à l'intérieur du Guide, d'objectifs qui leur sont particuliers. Il sera donc important dans la création du matériel d'apprentissage de bien désigner les populations desservies et de vérifier si les objectifs du Guide correspondent à leur projet de formation. Un lien cohérent pourra dès lors être établi entre la théorie et la pratique proposées dans le *Guide de formation sur mesure en alphabétisation*.

Lien entre les besoins précis des populations visées et le matériel à produire

La première phase de la démarche de formation sur mesure du *Guide* prévoit le diagnostic des besoins du groupe. À partir d'échanges d'idées entre le groupe d'adultes et l'enseignante ou l'enseignant, l'établissement des besoins sera déterminé. Il entraînera le choix collectif d'un thème et situera les adultes selon leur niveau quant aux objectifs scolaires à poursuivre à l'intérieur de ce thème. C'est de ce processus que devra s'inspirer la réalisation de matériel utile et efficace.

C'est aussi à partir de cette phase que seront précisées les particularités du groupe pour lequel le matériel sera produit. Cependant, les cas très particuliers et isolés ne devraient pas motiver une dépense d'envergure en ressources humaines et financières. On devra plutôt adapter du matériel existant.

L'analyse des besoins telle qu'elle est proposée dans la démarche de formation sur mesure et la nécessité de bien cibler la population à laquelle le matériel s'adresse sont des éléments de base pour la réalisation de matériel. De plus, il est important que les personnes qui produiront le matériel se réfèrent à leurs propres expériences d'intervention en alphabétisation et à l'utilisation de certains types de matériel antérieurement expérimentés.

Inventaire du matériel déjà produit afin d'éviter de faire double emploi

Une fois la population désignée, ses besoins établis et les objectifs formulés, il importe de vérifier dans la mesure du possible si le matériel à créer n'existe pas déjà. La plupart des commissions scolaires de la province investissent annuellement dans le développement pédagogique des différents secteurs de formation, y compris l'alphabétisation. Le matériel produit depuis des années n'est cependant pas distribué systématiquement dans le réseau. Afin d'éviter de faire double emploi relativement à l'énergie et à l'argent consacrés à ce sujet, on pourra s'informer, à tout le moins dans sa région immédiate, de l'existence ou non du matériel requis. Les commissions scolaires qui disposent de ce matériel le fourniront sans doute en échange d'un modeste montant d'argent, ce qui sera sûrement une économie par rapport à la création de nouveau matériel. Il pourra par contre être nécessaire d'investir de l'argent et du temps pour adapter le matériel existant aux besoins précis de la population à desservir.

Dans le cas où l'on voudrait élargir l'inventaire du matériel existant, un outil comme LIRA, que plusieurs commissions scolaires pourront acquérir facilitera grandement la recherche documentaire. Une description de cet outil est fournie à l'annexe 2. De plus, certaines commissions scolaires ont produit des recueils de monographies de matériel existant. Par exemple, la Commission scolaire Jérôme-Le Royer a réalisé un document intitulé *Le coffre d'outils* où est répertorié du matériel d'alphabétisation pour différents types de population.

Approche méthodologique et balises de production

Le matériel d'apprentissage, on pourra déjà le constater en prenant connaissance du présent cadre d'élaboration, ne se conçoit pas sans ligne de conduite. Il est nécessaire de se donner une méthode et des balises de production. Cela permettra une critique et une autocritique reposant sur des éléments précis. En outre, l'échéancier et son suivi seront respectés plus facilement.

Différentes approches méthodologiques existent; il s'agit de trouver l'approche ou encore le mélange de différentes approches qui conviendra le mieux aux conditions de réalisation du matériel à produire.

La deuxième partie du cadre propose un contenu qui pourra inspirer aux éventuels rédactrices et rédacteurs une approche leur convenant. Ce n'est pas une partie réunissant des «recettes», car la production de matériel doit laisser une place très large à la créativité et à la spontanéité. On y trouvera plutôt les étapes de réalisation du matériel, accompagnées de quelques questions en vue de vérifier qu'elles ont été effectuées, les éléments que devrait contenir le cahier de l'enseignante et de l'enseignant, les critères de production à respecter et, enfin, un exemple de démarche de production.

A chacune et à chacun maintenant de concocter sa propre «recette»!

ASPECTS ORGANISATIONNELS ET PRATIQUES

Étapes de réalisation

Voici les principales étapes à réaliser pour la conception de matériel d'apprentissage. On accordera une attention particulière aux deux premières, celles-ci étant la base de la conception.

ÉTAPES	QUESTIONS ET CONSEILS
ÉTAPE I	
Analyse des besoins en matériel d'apprentissage	. Quel type de population est visé? . De quel niveau sont les élèves? . Quels objectifs d'apprentissage sont visés? . Quel type de matériel est nécessaire? . Quelle utilisation sera faite de ce matériel?
ÉTAPE II	
Inventaire du matériel existant	. Existe-t-il à la commission scolaire, dans la région ou dans la province, du matériel similaire à celui qui doit être créé? . Peut-on adapter du matériel existant?

ÉTAPE III	
. Conception	. Voir les concordances avec le *Guide de formation sur mesure en alphabétisation*. . Se donner un plan de travail (table des matières) et un échéancier. . Se donner des mécanismes de validation (groupe de travail, expérimentation) à différentes étapes de la réalisation. . Définir des méthodes d'intervention. . Intégrer la théorie, les exercices et les méthodes d'intervention. . Faire faire une relecture, avant la rédaction finale, par une personne de l'extérieur de l'équipe de rédaction.

ÉTAPE IV	
. Présentation du produit fini	. Se faire une petite fête pour se féliciter soi-même et présenter le matériel aux membres de l'équipe ou à la table régionale d'alphabétisation!

Pistes de contenu

. Cahier de l'enseignante et de l'enseignant

Le cahier de l'enseignante et de l'enseignant devrait contenir les éléments suivants:

- une table des matières;
- la présentation du matériel, ainsi que des populations et des objectifs visés;
- les préalables que l'adulte doit posséder;
- la présentation générale du contenu du cahier de l'adulte;
- l'explication des exercices proposés à l'adulte et plusieurs méthodes pour les exploiter (grilles, méthodes d'intervention, etc.);
- une bibliographie.

Remarque: Il faudra bien établir les liens entre le cahier de l'adulte et celui de l'enseignante et de l'enseignant. À cet effet, une numérotation adéquate des fiches de l'adulte facilitera les repères.

. Cahier de l'adulte

Le cahier de l'adulte devrait contenir les éléments suivants:

- une table des matières;
- la liste du vocabulaire particulier au thème choisi et les définitions pertinentes;
- la présentation générale du cahier (illustrée de préférence);
- la présentation des objectifs;
- le contenu théorique où seront intégrés des exercices, ainsi qu'un résumé de chacun des points du contenu;
- des exercices de synthèse;
- des exercices de transfert des acquis dans la vie quotidienne;
- des pistes pour les adultes qui voudraient approfondir différents points du contenu;
- une bibliographie.

Critères de production

Certains critères de production doivent être appliqués dans la réalisation de matériel d'apprentissage afin d'assurer que les caractéristiques propres à l'apprentissage chez l'adulte sont respectées. Les critères qui suivent sont divisés en six groupes et sont tirés en partie d'une recherche intitulée *Critères de qualité et structure du contenu* effectuée par Carmen Allison[1] dans le cadre d'une maîtrise en andragogie. Cependant, leur formulation a été adaptée en fonction d'un contexte d'alphabétisation.

. CRITÈRES GÉNÉRAUX

Le premier groupe propose des critères d'ordre général sur le contenu:

- établir des liens avec les objectifs du *Guide de formation sur mesure en alphabétisation*, particulièrement en ce qui concerne le matériel de français et d'arithmétique;

- inclure dans le matériel, en plus du cahier de l'adulte, un cahier de l'enseignante et de l'enseignant;

- indiquer dans le cahier de l'enseignante et de l'enseignant les préalables nécessaires pour aborder le contenu proposé et fournir des références pour les préalables ou en rédiger le contenu;

---

1 Carmen ALLISON. *Critères de qualité et structure du contenu*, Montréal, Université de Montréal, 1990.

- situer l'adulte par rapport à sa démarche de formation, et ce, tout au long de la réalisation d'un objectif;

- tenir compte des styles d'apprentissage dans l'organisation du contenu;

- conserver une attitude objective dans la rédaction du contenu;

- garder un regard objectif sur un sujet donné et apporter différents points de vue afin de susciter la réflexion et de développer le sens critique de l'adulte;

- particulariser le matériel selon le type de population visée;

- employer le vocabulaire reconnu en alphabétisation (voir l'annexe 1) et un vocabulaire facile de compréhension pour l'adulte. Dans le cas de termes plus complexes, toujours en donner la définition;

- utiliser des exemples;

- faire preuve de vigilance dans le choix des exemples afin d'éviter les attitudes pouvant être interprétées comme discriminatoires;

- prendre en considération certaines réalités dans la démonstration du contenu. Par exemple, un adulte ayant de la famille dans un pays où la situation politique est extrêmement tendue ne sera pas à l'aise avec le visionnement d'une vidéo sur les prisonnières et prisonniers politiques. En ce sens, faire les mises en garde nécessaires dans les consignes données dans le cahier de l'enseignante et de l'enseignant;

- se garder de faire référence à des situations actuelles très précises afin d'éviter que le matériel ne devienne vite périmé;

- utiliser le plus possible, dans le soutien à l'apprentissage, des documents authentiques (journaux, émissions de télévision, recettes, etc.);

- annoncer pour chaque objectif le contenu d'apprentissage à venir.

. CRITÈRES RELATIFS À L'ANDRAGOGIE

Le deuxième groupe fait référence aux critères relatifs à l'andragogie:

- faire appel aux expériences et aux acquis de l'adulte;
- amener l'adulte à résoudre des problèmes;
- motiver l'apprentissage et maintenir l'intérêt;
- encourager le développement de connaissances (savoir), d'habiletés (savoir-faire) et d'attitudes (savoir-être);
- susciter le développement de l'esprit de synthèse et d'analyse;
- permettre à l'adulte d'évaluer en cours de route sa démarche et d'effectuer des correctifs par rapport à son apprentissage (auto-évaluation);
- aider au développement de la rigueur intellectuelle;
- soutenir l'ouverture d'esprit et le sens critique;
- amener l'adulte à une prise de conscience sociale à l'égard de son environnement;
- stimuler l'initiative, la décision personnelle et la confiance en soi;
- inciter l'adulte à l'engagement collectif et l'aider à développer son sentiment d'appartenance à une société;

- rendre la lecture vivante en faisant référence à des exemples propres au vécu de l'adulte;

- tenir compte des styles d'apprentissage et les respecter;

- prendre en considération les rôles et les responsabilités qui incomberont à l'adulte sur le plan social;

- privilégier le diagnostic des besoins et l'établissement des objectifs par l'adulte;

- favoriser tant le travail individuel que le travail en groupe, afin de développer l'autonomie et les capacités d'écoute, d'accueil, d'ouverture, d'échange d'idées, de débat et de prise de décision.

. **CRITÈRES RELATIFS À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS**

Le troisième groupe de critères a trait à l'atteinte des objectifs. Ainsi, les rédactrices et les rédacteurs de matériel d'apprentissage devront:

- s'assurer que le contenu du matériel sera produit en fonction de l'atteinte des objectifs préalablement établis avec les membres du groupe visé et selon leurs besoins;

- vérifier que le contenu du matériel tiendra compte de la gradation des objectifs;

- prévoir que le contenu du matériel offrira des liens de transition entre les objectifs;

- voir à ce que l'atteinte des objectifs soit vérifiable par des exercices d'auto-évaluation.

. **CRITÈRES RELATIFS À LA LANGUE ÉCRITE**

Le quatrième groupe de critères englobe tout ce qui touche la langue écrite employée dans le matériel:

- utiliser un style simple, mais non simpliste;

- éviter les phrases trop longues;

- employer un vocabulaire connu, tout en introduisant de nouveaux termes à l'occasion, qu'il faudra prendre soin de bien définir;

- s'abstenir de faire des paragraphes trop longs. Ne mettre qu'une idée par paragraphe;

- aérer le texte, éviter la surcharge. Utiliser le titre, le sous-titre, numéroter efficacement les exercices (éviter les trop nombreuses décimales);

- avoir recours aux illustrations;

- favoriser la participation de l'adulte. Par exemple, lui demander de faire un lien entre une illustration donnée et ses besoins par rapport au thème choisi ou encore de faire de la recherche de matériel (par exemple, des articles de journaux, des formulaires, etc.);

- donner sans hésitation des exemples tirés de la vie de tous les jours pour expliquer des concepts;

- exploiter les différents types d'amorce au besoin:

  . amorce humoristique: une anecdote, une devinette liée au sujet d'étude détend l'esprit tout en le maintenant

en éveil. De plus, l'amorce humoristique favorise le transfert d'acquis, puisque l'adulte aura souvent tendance à vouloir transmettre ce type de contenu dans son environnement social;

- amorce scientifique: à utiliser avec modération, elle est cependant une source d'éveil de la curiosité et de stimulation, particulièrement chez l'adulte qui désire en connaître plus;

- amorce interrogative: une question, sans nécessairement être accompagnée d'une réponse immédiate (celle-ci se trouvant dans le contenu qui suivra) permet la réflexion et prépare à aborder un nouveau contenu;

- amorce ludique: comme pour l'amorce humoristique, l'amorce ludique accorde un arrêt qui créera une détente tout en favorisant la vérification des acquis ou en permettant de situer les besoins par rapport au prochain contenu;

- éviter les excès de familiarité dans le ton. Garder une certaine neutralité en employant le «vous» pour s'adresser aux adultes et les termes «enseignante» ou «enseignant» quand on parle de ces personnes;

- faire usage de différents procédés: histoires, intrigues, mises en situation de personnages, etc.;

- s'efforcer de rapprocher le verbe du sujet;

- se garder d'employer des temps de verbe trop compliqués. S'en tenir au présent, au passé composé et au futur;

- se servir des ouvrages de référence reconnus en linguistique (grammaires, dictionnaires usuels, de synonymes, etc.);

- suivre, dans la mesure du possible, les consignes et les conventions établies par les Services linguistiques du ministère de l'Éducation;

- éviter que les exercices n'utilisent que l'écriture ou la lecture. Prévoir la manipulation d'objets, le recours à des supports audiovisuels. Faire en sorte que l'adulte puisse observer, raisonner, déduire, induire, calculer, mesurer ou compléter des tableaux;

- prendre le temps d'éveiller la curiosité de l'adulte;

- employer les équivalents de certains termes connus de l'adulte pour bien lui faire acquérir un vocabulaire nouveau;

- placer des résumés avant, après ou à l'intérieur d'une partie de contenu ou d'objectif;

- intercaler le contenu théorique et les exercices. Ceux-ci peuvent aussi être placés avant d'aborder le contenu, ce qui permettra à l'adulte de se situer par rapport à ses acquis et à ses besoins.

. CRITÈRES RELATIFS AUX EXERCICES

Le cinquième groupe rassemble des critères relatifs aux exercices:

- graduer les difficultés;

- fournir des consignes précises et succinctes;

- donner des exemples à l'adulte avant certains exercices;

- varier les formes d'exercices;

- choisir et utiliser des illustrations facilitant la compréhension des consignes et du contenu;

- prendre garde que les illustrations ne laissent filtrer des messages discriminatoires (sexisme, racisme);

- faire en sorte que l'adulte puisse faire référence à son vécu dans la réalisation des exercices (exploiter son environnement immédiat);

- proposer des activités d'apprentissage réalisables dans la région ou la localité de l'adulte à qui s'adresse le matériel. Tenir compte d'une adaptation possible du matériel dans d'autres régions du Québec (selon le cas);

- favoriser la participation de l'adulte à la conception de nouveaux exercices ou de nouvelles activités;

- remettre à l'adulte, dans certains cas, les corrigés des exercices afin de permettre l'apprentissage de l'autocorrection et le développement de l'autocritique. Voir à ce que les corrigés soient conformes aux exercices auxquels ils se rapportent;

- préparer l'adulte au contenu d'apprentissage des objectifs qui suivent par des exercices de transition.

. **CRITÈRES RELATIFS À LA PRÉSENTATION DU MATÉRIEL**

Enfin, le sixième groupe comprend des critères à respecter afin de faciliter la consultation et la manipulation du matériel:

- fournir une brève présentation du matériel. Celle-ci pourra être offerte sous forme graphique aux débutantes et aux débutants. Les adultes, en formulant collectivement des questions ou des hypothèses, pourront mieux assimiler le contenu du matériel;

- rédiger une table des matières simple et concise;

- varier les indices graphiques (caractères gras, italiques, encadrés, etc.);

- se servir de pictogrammes pour indiquer certaines difficultés ou le genre d'exercices (voir l'annexe 2);

- utiliser sans réticence l'image ou suggérer l'utilisation d'appareils audiovisuels (rétroprojecteur, magnétoscope, etc.);

- présenter le cahier de l'adulte sous forme de fiches détachables;

- faire des liens entre les exercices du cahier de l'adulte et le contenu du cahier de l'enseignante et de l'enseignant, à l'aide d'une numérotation efficace;

- donner la liste des objectifs compris dans chacun des contenus proposés;

- reprendre les objectifs un à un selon le contenu abordé.

Remarque: Ces critères relatifs à la présentation du matériel sont à appliquer tant pour le cahier de l'adulte que pour celui de l'enseignante et de l'enseignant.

Exemple d'une démarche de production

L'exemple de démarche de production présenté ici illustre la réalisation de quatre recueils de textes destinés à des personnes immigrantes inscrites en alphabétisation. Cette production du Service de l'alphabétisation de la Direction générale des programmes du ministère de l'Éducation a été réalisée par une équipe de la Commission scolaire Sainte-Croix en 1990-1991.

Voici, en résumé, les étapes qui ont été suivies pour produire quatre recueils de 15 à 25 textes chacun. L'équipe a dû:

- établir une liste de thèmes particuliers aux personnes immigrantes. Pour ce faire, il a fallu tracer un portrait de la population visée et situer ses besoins particuliers;

- choisir parmi les thèmes ceux qui répondaient aux besoins les plus courants et qui n'avaient pas déjà été exploités;

- grouper les thèmes particuliers sous un thème général afin d'éviter les répétitions et l'éparpillement;

- se donner un série de critères (grilles) correspondant aux réalités humaines et scolaires de la population visée;

- produire un échéancier réaliste comprenant des séances de lecture critique; se faire un plan de travail précis; répartir les tâches selon l'expérience, les goûts et les centres d'intérêt de chaque personne de l'équipe de production;

- organiser des rencontres pour que les membres de l'équipe, de préférence avec une personne de l'extérieur, commentent la forme, le contenu, le style, l'aspect linguistique et le graphisme du matériel. (Les différentes lectures ne doivent pas être faites avec l'intention de commenter en une seule fois tous les éléments. Il faut prévoir une rencontre pour chaque élément: une lecture avec une attention particulière au contenu, une autre portant sur la forme, etc.);

- superviser l'étape de traitement de texte et de graphisme;

- expérimenter les recueils de textes avec quelques groupes (cette étape aurait pu inclure l'utilisation d'une grille d'expérimentation afin de compiler les commentaires et de leur donner suite);

- faire les corrections à la suite de l'expérimentation;

- imprimer et diffuser la version définitive.

Bibliographie

ALLISON, Carmen. *Critères de qualité et structure du contenu*, Montréal, Université de Montréal, 1990.

Support à la rédaction du matériel d'apprentissage, DIRECTION DES COURS PAR CORRESPONDANCE, Ministère de l'Éducation.

LEMIEUX, Marc. *Guide de rédaction du matériel d'apprentissage de formation générale*, (document de travail), Québec, Direction générale de l'éducation des adultes, Ministère de l'Éducation, juin 1990.

ANNEXES

ANNEXE 1

Vocabulaire employé en alphabétisation

Voici quelques termes et consignes privilégiés dans la rédaction de documents provenant du Service de l'alphabétisation. Afin d'harmoniser le discours et la pratique, il est recommandé aux auteures et aux auteurs de les employer dans la rédaction de matériel d'apprentissage. Ces termes et consignes sont reconnus par les Services linguistiques du ministère de l'Éducation.

La fémirisation des noms est une règle linguistique dont on doit absolument tenir compte. D'autant plus que le milieu professionnel de l'alphabétisation est en majorité composé de femmes. En ce sens et pour respecter cette réalité, dans les textes émanant du Service de l'alphabétisation du ministère de l'Éducation, on place toujours le féminin avant le masculin dans la phrase. Afin de varier le style, on pourra employer à l'occasion des termes génériques (par exemple: «personnes qui liront ce texte» plutôt que «la lectrice et le lecteur»).

Éviter:	Employer plutôt:
Cliente ou client	Personne
Clientèle	Population
École	Centre de formation des adultes
Élève, étudiante ou étudiant	Adulte
Formatrice ou formateur	Enseignante ou enseignant

Handicapé, aveugle, sourd, etc.	Personne ayant une déficience physique, visuelle, auditive, etc.
Intervenante ou intervenant	Agente ou agent d'alphabétisation
Projet éducatif, profil de formation	Projet de formation
Secteur régulier	Secteur jeune

ANNEXE 2

Information sur LIRA (Logiciel d'intégration et de référence en alphabétisation)

La formation sur mesure s'impose de plus en plus comme une nécessité en andragogie. LIRA s'avère un outil très utile pour gérer ce type de formation. Construit à partir du *Guide de formation sur mesure en alphabétisation*, édité par la Direction de la formation générale des adultes (DFGA), il a pour objectif d'appuyer les efforts des agentes et des agents en alphabétisation afin de rendre la formation plus accessible aux adultes.

Un ensemble intégré de banques de données.

LIRA rassemble et met en interrelation plusieurs banques de données pertinentes à l'alphabétisation.

- Une banque de plus de 1 000 ressources didactiques analysées en fonction des besoins en alphabétisation. Il peut s'agir de documents écrits, films, vidéos, logiciels éducatifs, organismes ressources, etc. Pour chacune de ces ressources, on a identifié les thèmes couverts, les indicateurs d'apprentissage touchés, les activités de formation possibles, les populations particulières visées, etc. De plus, la banque contient du matériel spécifique pour les personnes ayant des déficiences physiques et les allophones.

- Une banque de thèmes pouvant intéresser les adultes en formation.

- Une banque d'activités d'apprentissage en alphabétisation.

- Une banque d'indicateurs d'apprentissage en français et en arithmétique.

- Les dossiers des adultes. À partir des besoins de formation exprimés par l'adulte, les enseignantes et les enseignants sont invités à traduire ces besoins en indicateurs d'apprentissage. De plus, l'adulte est appelé à exprimer ses intérêts quant aux thèmes touchés dans les activités de formation. Toutes ces données sont conservées dans le dossier de l'adulte et peuvent être mises à jour en tout temps.

Un outil provincial qui respecte les pratiques locales

LIRA propose des banques de données préparées provincialement. Cependant, vous pourrez enrichir ces banques avec vos données locales. Par la suite, toutes ces données locales pourront être colligées et retournées sous forme de banque provinciale enrichie dans les centres d'alphabétisation.

Un logiciel facile à utiliser

Organisé selon la méthode des menus déroulants et de commandes proposées dans des boutons, LIRA est très facile à utiliser.

Un outil au service des enseignantes et des enseignants

- LIRA offre un soutien important à l'organisation de la formation sur mesure. Il respecte l'approche du *Guide de formation sur mesure en alphabétisation*.

- LIRA permet de créer et de mettre à jour l'ensemble des éléments nécessaires à la mise en place d'une activité de formation en alphabétisation.

- LIRA, par sa banque de ressources, permet aux enseignantes et aux enseignants d'avoir accès à des références sur des ressources didactiques adaptées aux besoins des adultes.

- LIRA met en relation les besoins et les intérêts des adultes, le matériel andragogique ainsi que les thèmes choisis. Il permet de créer des sous-groupes homogènes en fonction des besoins exprimés par les adultes, de leur rythme d'apprentissage et de leur niveau de connaissance. On situe l'adulte dans un contexte d'apprentissage tenant compte de ses aspirations, de ses goûts et de sa réalité. Ceci facilite le ralliement autour d'activités collectives de formation.

- LIRA permet à chaque enseignante et enseignant de déplacer les données qui lui sont propres afin de travailler sur un ordinateur extérieur au centre. On peut ensuite ramener ces données dans la banque centralisée.

<u>Un outil au service des conseillères et conseillers andragogiques</u>

- LIRA permet de plus au gestionnaire de la formation en alphabétisation dans un organisme de pratiquer un suivi constant des différentes coordonnées propres à cette formation. Ainsi, il aura sous la main les listes des enseignantes et des enseignants, des groupes de formation en marche ainsi que des adultes actifs.

- LIRA permet de conserver certaines données de gestion, comme le nombre d'heures de formation de l'adulte et la siglaison et d'obtenir des statistiques sur les données sociologiques

des adultes inscrits.

- Quand un adulte quitte un centre de formation pour un autre, il pourra transporter avec lui tout son dossier de formation sur une disquette et s'intégrer à un autre centre plus facilement.

Un outil d'apprentissage pour l'adulte en formation

- Avec LIRA, l'adulte peut accéder à son fichier personnel et constater l'évolution de ses apprentissages et même modifier certaines coordonnées le concernant. Il apprend à apprendre plus efficacement.

- LIRA permet à l'adulte de visualiser le chemin à parcourir pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé.

- La mise à l'essai de LIRA dans des centres d'alphabétisation a démontré que ce logiciel devient un instrument de motivation important pour l'adulte.

Source: LES LOGICIELS ACTION INC., *Brochure d'information sur LIRA*, Thetford Mines, 1991.

ANNEXE 3

Exemples de pictogrammes

Selon le contenu de chaque type d'exercices présenté à l'enseignante ou à l'enseignant, des pictogrammes ont été choisis pour illustrer les démarches proposées:

■ : proposition d'utilisation;

● : manipulation d'objets;

▲ : avertissement;

○ : exploitation de l'environnement;

♥ : jeu.

Source: Florence DU CREST, et autres. *Apprendre l'arithmétique sans se renier*, module *Les préalables* (version provisoire), Service de l'alphabétisation, Direction de la formation générale des adultes, Direction générale des programmes, Ministère de l'Éducation, juin 1991.